

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2021 - N° 387



Ville de
Maule

www.maule.fr

Maule

CONTACTS

Rejoignez-nous : @mairiedemaule



DOSSIER - Page 14

VOS IMPÔTS LOCAUX

ENVIRONNEMENT - Page 20

RENATURATION DE LA MAULDRE

Marcel Mouquet 
Photography

AGENDA

NOVEMBRE

- Jeudi 11** Cérémonie de commémoration du 11 novembre
Monuments aux morts - page 5
- Jeudi 18** Comité de jumelage - Soirée cinéma écossais
Cinéma Les 2 Scènes - page 19
- Samedi 20** Fête du Beaujolais
Place du Général de Gaulle - page 35
- Samedi 20** Matinée broyage des déchets verts
Parking du cimetière - page 39
- Dimanche 21** Rassemblement des Rétromauloises
Parking de la salle des fêtes
- Lundi 29 et mardi 30** Illumination du sapin de Noël par les enfants du périscolaire
Place du Général de Gaulle - page 29

DÉCEMBRE

- Jeudi 2** Illumination du sapin de Noël par les enfants du périscolaire
Place du Général de Gaulle - page 29
- Samedi 4 et dimanche 5** Marché de la Saint-Nicolas
Place de la Mairie et place du Général de Gaulle - page 38 et 4^{ème} de couverture
- Mercredi 15** Biblioanimation
Salle d'exposition de l'Espace culturel Marcel Tréboit - page 29
- Dimanche 26** Rassemblement des Rétromauloises
Parking de la salle des fêtes

Sommaire

Vie municipale	4
Civisme	11
Travaux	12
Le Dossier	14
Vie économique	15
Vie associative	18
Environnement	20
Sport	27
Actualités jeunesse	28
Histoire	30
Culture	31
CC Gally Mauldre	34
Informations pratiques	39

Journal municipal de Maule

Hôtel de ville : Place de la Mairie - 78580 MAULE

Directeur de publication :
Laurent RICHARD - Maire

Rédaction, conception et réalisation :
Anne-Lise LEBRUN et Solenne NOSTRADAMUS, commission de la communication sous la vice-présidence de Sidonie KARM
contact.mairie@maule.fr - Tél : 01 30 90 49 12

Impression :
IJT - 78920 ECQUEVILLY



Distributeur :
E.S.A.T. de la Mauldre - Tél.: 01 30 90 97 41

Photo de la couverture :
Marcel MOUQUET

Photos :
Centre de Loisirs - Planète Jeunes - Laurent CHARTIER - Odette COSYNS - Sylvie BIGAY - Sidonie KARM - Crèche familiale - Jean TIPHAINE - Résie URBAIN - Chocolaterie Colas - Service communication Mairie de MAULE - Pixabay - Freepik

Tirage :
3 000 exemplaires - 1 €
Reproduction totale ou partielle de photographie ou de texte interdite.



Partenaires : Certains documents tels que des textes ou des affiches sont directement fournis par les associations et ne peuvent être modifiés par le service communication. À la lecture de ce bulletin municipal, merci de faire savoir au service communication toute erreur éventuelle.



Le papier utilisé pour l'impression de ce document respecte les normes internationales de gestion durable PEFC. Cette certification garantit notamment le replantage, la préservation de la diversité biologique des écosystèmes forestiers ainsi que les droits des exploitants et des peuples indigènes.

Notre résilience et notre solidarité intercommunales face au Covid-19 marque une pause. Notre centre de vaccination situé à Crespières a fermé ses portes le 16 octobre. En sept mois d'ouverture, ce sont presque 40 000 personnes qui ont pu être vaccinées grâce à une équipe composée de 150 bénévoles soignants et administratifs qui se sont relayés 6 jours sur 7 pour assurer cette mission avec brio. Quelle belle preuve de mobilisation solidaire !

Il nous faut maintenant nous adapter à l'un des principaux enjeux de demain : le changement climatique. Ses effets sont déjà là et, pour conserver notre qualité de vie mais aussi assurer notre sécurité, des efforts importants sont à prévoir.

La lutte contre les inondations est un combat mené depuis longtemps déjà et, enfin, il commence à aboutir avec un aménagement de grande envergure. Ce dernier, réalisé en concertation avec les riverains concernés, a été mené avec le COmité du BAassin Hydrographique de la Mauldre et de ses Affluents (CO.BA.H.MA) avec pour objectifs d'assurer une renaturation de notre rivière, c'est-à-dire permettre une vie aquatique plus riche et plus diversifiée et, plus important encore, lutter contre les inondations. En effet ces modifications permettront de limiter ces risques et d'accueillir une faune et une flore plus riche, tout en augmentant la capacité d'écoulement de la rivière en cas de crue. L'ensemble de ce projet est entièrement financé par l'Agence de l'Eau Seine et Normandie. Vous trouverez tous les détails en page 20. Il est certain qu'il faut s'attendre à un impact temporaire sur notre paysage par la coupe de certains arbres trop enracinés dans la Mauldre ou menaçant de s'effondrer en cas de tempête, mais nous nous sommes montrés inflexibles pour réduire ces coupes au strict nécessaire. Afin de ne pas perdre notre écrin de verdure si cher à nos yeux, des plantations d'essences arborées et arbustives locales seront effectuées dans les lieux où un défrichage aura été inévitable.

Un second changement va intervenir dans notre quotidien. À partir du 1^{er} janvier 2022, en plus d'une modification des jours de ramassage de nos déchets (voir page 25), un nouveau système de collecte des encombrants va être mis en place. Ceux-ci seront désormais collectés de manière individuelle par prise de rendez-vous sur une plateforme téléphonique. Ce changement a pour objectif, d'une part, de valoriser le plus possible les déchets collectés et, d'autre part, de réduire les dépôts sauvages en étant au plus près des besoins des habitants (déménagements, travaux...) sans avoir besoin d'attendre la collecte semestrielle.



Chacun doit être acteur dans notre mobilisation pour la transition écologique afin de préserver par certains efforts ou sacrifices notre qualité de vie. Je vous invite vivement une nouvelle fois à participer au Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), et à faire entendre vos propositions sur le forum numérique de notre site : www.climat-gallymauldre.fr. Vous pourrez également y suivre les avancées de ce plan lancé en avril 2021. Ne subissons pas le changement climatique, soyons tous acteurs et anticipons !

Prévue de longue date, le 12 octobre dernier, j'ai présenté ma démission de la présidence de Gally Mauldre à notre préfet. Il s'agit plus d'une transmission de flambeau que d'une démission car je reste en effet dans l'exécutif de Gally Mauldre en tant que 1^{er} vice-président en charge des Finances et de la prévention des inondations. Patrick LOISEL, maire de Feucherolles, a été élu par le conseil communautaire pour me succéder et pour suivre, dans la continuité, la politique qui a été la mienne depuis huit ans : "préserver et valoriser notre cadre et notre qualité de vie, notre patrimoine rural, paysager et écologique." Je souhaite en effet concentrer mon activité sur mes fonctions de maire

que j'ai toujours priorisées et sur ma vice-présidence du conseil départemental de Yvelines.

Enfin, note plus légère : l'arrivée des festivités hivernales dans notre commune. Nous attendons tous notre marché de la Saint-Nicolas les 4 et 5 décembre, bel événement où se mêlent culture, histoire, convivialité et partage, nous donnant un avant-goût des valeurs généreuses de Noël, avec la joie et le plaisir de partager à nouveau de chaleureux moments ensemble.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de très joyeuses fêtes de Noël et de fin d'année. Pensons à briser les solitudes qui nous entourent en partageant ces moments d'affection et d'amitié qui réchauffent tant le cœur.

Laurent RICHARD

Maire

*Vice-président du conseil départemental
1^{er} Vice-président de la CC Gally Mauldre*

HOTEL DE VILLE

Vous trouverez ci-dessous la synthèse des principales décisions prises lors du dernier conseil municipal.

27
sept.

Décision modificative du budget 2021

Chaque année, le conseil municipal est appelé à se prononcer sur des modifications du budget prévisionnel voté au premier trimestre. La décision modificative du budget présentée le 27 septembre prévoit des modifications d'ordre comptable n'ayant aucune conséquence sur le résultat du budget. Il s'agissait de transférer des crédits d'un chapitre budgétaire (regroupement de lignes budgétaires) vers un autre.

Convention de mécénat pour le financement des concerts exceptionnels d'octobre

Afin de permettre l'organisation des concerts exceptionnels des 9 et 10 octobre 2021, la ville a eu recours à un financement par le biais de mécénat. Ainsi, l'entreprise B&C France a souhaité participer financièrement à la hauteur de 4 000 €. Une convention de mécénat prévoyant les modalités de versement de ce soutien a été adoptée. D'autres mécènes, le SEY 78 et la Chocolaterie Colas, ont participé au financement de cet événement par le biais d'achats de places, pour un montant respectif de 3 000 € et 400 €. Par ailleurs, des membres bienfaiteurs, Bernard Villier Architecte et Vitalesens, ont également procédé à l'achat de places pour un montant global de 180 €.

Modification des indemnités des élus

Deux nouvelles délégations accordées à deux conseillères municipales, l'une à madame Aude GUÉRITEAU, en charge de la sécurité publique, et l'autre à madame Clémence CANUS, en charge des affaires périscolaires et de la jeunesse. Suite à cette décision, le maire et les adjoints ont décidé de diminuer le montant de leurs indemnités, afin de permettre l'indemnisation des deux nouveaux délégués. Ainsi, l'enveloppe budgétaire prévue initialement n'a pas augmenté, mais elle a été partagée entre les dix élus délégués, contre huit auparavant. Ils forment ensemble le bureau municipal.



État Civil

Naissances :

Thierno DIALLO, né le 6 août 2021
Aaron BALLO, né le 10 août 2021
Maxence VIÉ, né le 19 août 2021
Delya MOLDOVAN, née le 20 août 2021
Sören LOISON, né le 1^{er} septembre 2021
Ezio AVART, né le 3 septembre 2021
Alban CHAMBESLIN, né le 14 septembre 2021
Lola TURCU, née le 20 septembre 2021

Le conseil municipal adresse ses félicitations aux heureux parents.

Mariages :

Agathe SAVIGNAC et Zach KLEIN, le 21 août 2021
Laure BILLOËT et Julien AYOT, le 28 août 2021
Sabrina RENAULT et Philippe RENARD, le 28 août 2021
Aurélié MIGUEL PANZO et Diego KAZADI, le 3 septembre 2021

Le conseil municipal adresse ses félicitations aux familles.

Décès :

Monique SIEGRIST veuve SABRON, le 7 Aout 2021, à l'âge de 93 ans
Yvette ABIVEN veuve FASOL, le 14 août 2021, à l'âge de 84 ans
Marie BONDEAU, le 14 août 2021, à l'âge de 95 ans
Serge SOCHON, le 18 août 2021, à l'âge 76 ans
Walter ROTHLAUF, le 19 août 2021, à l'âge de 87 ans
Christine BALLAND épouse GUERY, le 3 septembre 2021, à l'âge de 78 ans
Annie DELEBECQUE, le 5 septembre 2021, à l'âge de 77 ans

Le conseil municipal présente ses condoléances aux familles.



À VOS AGENDAS

Les samedis
27 novembre 2021
et 8 janvier 2022



La municipalité vous écoute

L'équipe municipale vous reçoit autour d'un café sur la place du marché pour des contacts simples, directs et réguliers. Vos questions, suggestions, remarques de toutes natures nous permettent d'être à l'écoute de vos interrogations et de vos attentes, d'y répondre et de les prendre en compte en vue d'actions futures.

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS



18, rue Vézelay 75008 PARIS - Reconnaissance d'utilité publique

Membre de la Fédération de l'UNC Yvelines

Section de MAULE

Siège social : Mairie de MAULE

Président : Patrick CARRELET



Cérémonie de Commémoration du 11 novembre

Le 11 novembre, l'UNC de Maule, en partenariat avec le Souvenir Français, organisera la cérémonie commémorative du 11 novembre 1918 au monument aux morts de la ville de Maule, dans le respect des consignes sanitaires en vigueur.

Sauf changement, le public est autorisé (et donc invité) à assister à la cérémonie. Rendez-vous devant la mairie pour le départ du cortège à 11h, ou à 11h15 devant le monument. Début de la cérémonie à 11h30.

Cette année, l'UNC de Maule renoue avec la tradition et vous propose son traditionnel repas dansant ouvert à tous dans la limite des places disponibles.

Renseignements et inscriptions auprès du secrétaire de l'UNC (uncmaule.secretaire@gmail.com - 06 76 94 71 33).

Patrick CARRELET,
Président de l'UNC de Maule.



Recensement de la population 2022



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022.

C'est sûr : vos données sont protégées

Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur

 le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.

Nous sommes à la recherche de bénévoles !

Le Marché de la Saint-Nicolas est l'occasion d'apporter de la magie et de l'émerveillement aux enfants en cette période troublée.

L'équipe organisatrice est donc à la recherche de bénévoles désirant s'impliquer dans la réussite de ce rendez-vous familial, en apportant notamment leur aide pour l'installation et la sécurisation de l'évènement et en partageant avec nous ce moment de rencontre et de convivialité.



Les rendez-vous et activités des **Aînés**

En raison du contexte sanitaire actuel, le CCAS n'a pas pu reprendre l'activité du club. Des visites à domicile sont cependant assurées par Catherine MIRAUCOURT et Brigitte VIDAL et des appels téléphoniques réguliers sont également effectués. Un retour et un bilan sont établis par Catherine MIRAUCOURT chaque semaine.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :
Madame Éloïse MARTIN au 01 82 86 01 71,
Madame Annalisa COUSIN au 01 82 86 01 72.

Prime de chauffage 2021

Elle est attribuée aux Maulois âgés de 70 ans ou plus, ayant un impôt net sur le revenu inférieur ou égal à zéro (montant que vous retrouverez sur la 2^{ème} page de l'avis d'imposition) et justifiant du paiement ou de l'exonération de la taxe d'habitation 2020.

Vous devrez remettre au bureau du CCAS, pour le lundi 22 novembre 2021 la copie des documents suivants :

- Pièce d'identité.
- Dernier avis d'imposition.
- RIB.
- Bulletin d'inscription dûment rempli.

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LA PRIME DE CHAUFFAGE 2021

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél :



Sylvie BIGAY
Adjointe au maire,
déléguée aux affaires sociales,
aux séniors et à la petite enfance

Colis de Noël 2021

Ils sont attribués aux Maulois âgés de 70 ans ou plus, ayant un impôt net sur le revenu inférieur ou égal à zéro (montant que vous retrouverez sur la 2^{ème} page de l'avis d'imposition) et justifiant du paiement ou de l'exonération de la taxe d'habitation 2020.

Vous devrez remettre au bureau du CCAS, pour le lundi 22 novembre 2021, la copie des documents suivants :

- Pièce d'identité.
- Dernier avis d'imposition.
- Taxe d'habitation 2020 ou exonération de taxe d'habitation.
- Quittance de loyer ou, pour les propriétaires, justificatif de domicile.
- Bulletin d'inscription dûment rempli.

Les colis seront livrés du lundi 13 décembre au vendredi 17 décembre 2021.

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LE COLIS DE NOËL 2021

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse de livraison :

Tél :

Veuillez nous préciser les options souhaitées :

- | | |
|--|--------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Solo (personne seule) | <input type="checkbox"/> Sucré |
| <input type="checkbox"/> Duo (couple) | <input type="checkbox"/> Salé |

VIE MUNICIPALE

RÉTROSPECTIVES

Forum des associations 5 septembre

Merci aux 67 associations pour leur participation et à tous les bénévoles pour leur aide précieuse !



L'orchestre Les Essentielles



Maule en Fête 10 septembre

Les intempéries du 13 juillet nous avaient contraints à reporter les festivités de la Fête Nationale et à vous donner rendez-vous le 10 septembre dernier.

Merci à l'orchestre Les Essentielles, à la Batuk'Mélé et aux artificiers de nous avoir permis de faire la fête !



Concerts exceptionnels 9 et 10 octobre

Les deux concerts exceptionnels des 9 et 10 octobre derniers à l'église Saint-Nicolas ont ravi le public venu nombreux grâce à la présence de solistes de renommée internationale qui nous ont enchantés tant par leurs prestations que par le choix des œuvres jouées. Merci à Hildegarde FESNEAU, Viviane REDEUILH, Delphine HAIDAN et Maciej PIKULSKI pour leur présence enchantresse, et merci à B&C FRANCE, au SEY, au chocolatier COLAS, ainsi qu'à tous les autres sponsors sans qui rien n'aurait été possible. À très vite pour d'autres moments musicaux dans notre commune !



Viviane REDEUILH et
Hildegarde FESNEAU



Hildegarde FESNEAU

VIE MUNICIPALE



Prix du Pastel-Dessin

"Injah"

Isabelle GUTTIEREZ



RÉTROSPECTIVES



Prix du Jeune Public

"Nebulus"

Jean-Jacques DELAUNAY

Festiv'Arts Du 12 au 18 septembre

Une belle sélection d'œuvres pour cette 2nde édition du Festiv'Arts. Félicitations aux lauréats et bravo à l'ensemble des artistes. Merci aux visiteurs d'être venus si nombreux !

Prix du Public

"Sur les toits de Paris"

Marie-Christine ROUMEGOU



Prix Marcel Tréboit

"Force"

Sandra DELAUNAY POQUET



Prix de la sculpture

"Un drôle de Don Quichotte"

Annick LEROY



Prix de l'aquarelle

"Escalier d'Art"

Pascal SALAÜN



Prix de la photographie

"À la manière de..."

Marcel MOUQUET



Delphine HAIDAN



Delphine HAIDAN et
Maciej PIKULSKI



Delphine HAIDAN et
Karine DESHAYES

Église de Maule et
partitions en chocolat
offerts par la chocolaterie
COLAS



La crèche Familiale recrute

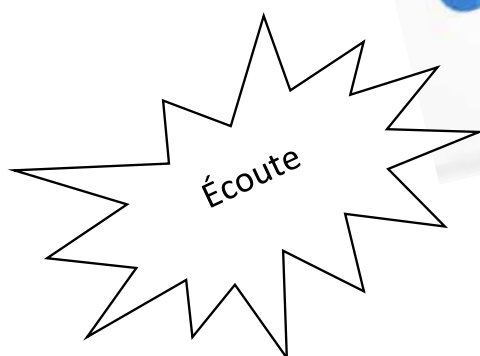
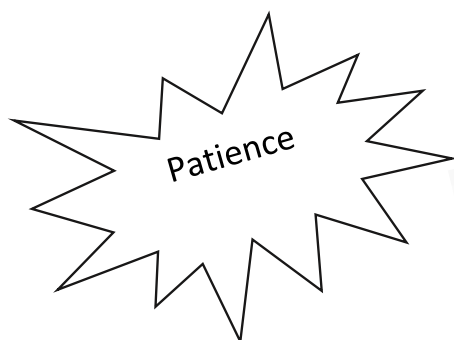
Vous avez des supers pouvoirs alors n'hésitez pas à rejoindre notre équipe de **Supers-Assistantes Maternelles !**

Vous avez votre agrément ou vous souhaitez l'obtenir ?

Contactez-nous :

Crèche familiale de Maule : 01.82.86.01.73

Mail : creche.maule@wanadoo.fr



Nous pouvons vous aider à concrétiser votre projet !

CONTACT CRÈCHE

01 82 86 01 73

Inscriptions, accueil et renseignements tous les jours auprès de Véronique CHARRETIER et de Fabienne LINARES de 9h à 12h et de 14h à 17h.



Zérophyto à Maule : une ville plus verte !

Depuis 2017, notre commune a définitivement arrêté d'utiliser des produits chimiques pour l'entretien de ses espaces verts et de sa voirie. Cette décision a entraîné de nombreux changements de pratiques, une gestion plus respectueuse de la diversité et un changement dans notre paysage quotidien.

Les changements dans notre commune pour favoriser la biodiversité :

- ✿ Tondre plutôt que de désherber ! L'enherbement des trottoirs permet à la fois de préserver la ressource en eau et de lutter contre le ruissellement en favorisant les infiltrations.
- ✿ Limiter la tonte des pelouses, faucher les prairies et semer des fleurs vivaces dans les pelouses : réduire le nombre de tontes et la hauteur favorise la biodiversité et entraîne une gestion raisonnée des moyens.
- ✿ Un cimetière de plus en plus vert : un meilleur respect de la ressource en eau.
- ✿ Des bois et des bosquets laissés le plus possible en libre évolution et une tolérance plus grande envers la végétation spontanée, les herbes folles...
- ✿ Du paillage au pied des arbustes limite l'évaporation, la pousse de l'herbe et participe à l'amélioration du sol.
- ✿ Des moutons à la place des tondeuses : diminution de la pollution et réduction des déchets.

Aujourd'hui les équipes communales des espaces verts doivent, en plus d'embellir notre commune, intégrer à leurs pratiques une préservation de la nature en respectant la biodiversité et les enjeux environnementaux. Les surfaces à entretenir s'accroissent d'année en année afin de favoriser la biodiversité mais avec un budget qui reste constant.

Vous aussi, Mauloises et Maulois, vous pouvez participer à ces initiatives durables en participant aux opérations « trottoirs fleuris », en commandant des graines auprès de la mairie pour fleurir vos pieds de mur et continuer à prendre soin de vos trottoirs.

Comment jardiner au naturel ?

De nombreuses techniques et astuces peuvent également entrer dans vos jardins !

Le site www.jardiner-autrement.fr est rempli de mille et une solutions pour profiter d'un beau jardin en oubliant les produits phytosanitaires. Il vous suffit de réorganiser quelques-unes de vos plantations, d'installer des nichoirs à oiseaux... et de laisser la nature vous donner un coup de pouce !

De nouveaux défibrillateurs à Maule



La réglementation concernant les défibrillateurs a évolué et impose que l'ensemble des ERP de catégorie 1 à 4 dispose d'un défibrillateur. À ce jour, la ville dispose déjà de plusieurs défibrillateurs (cinéma/salle des fêtes, gymnase Saint-Vincent, gymnase Charpentier, stade du Radet et mairie).

Deux nouveaux défibrillateurs ont été installés en octobre aux groupes scolaires Coty et Charcot. En parallèle, le Crédit Agricole ayant eu la générosité de nous financer le défibrillateur du gymnase Charpentier il y a quelques années, une demande lui sera adressée pour le financement d'un troisième défibrillateur qui serait positionné au CCAS.



Photomontage de la mise en lumière de la cour du prieuré

Le programme des travaux prévus jusqu'à la fin de l'année

Cour du prieuré

La restauration extérieure de l'église Saint-Nicolas s'étant achevée au début de l'été, la fin de la mise en lumière de l'église sera réalisée courant octobre. Cela consiste en la pose d'une quinzaine de projecteurs répartis entre le chevet et le bas-côté sud de l'église (côté cour du Prieuré) et la façade du musée.

Nouvelles plantations autour de l'église

Maintenant que les travaux de rénovation extérieure de l'église sont terminés, le service espaces verts va retravailler les différents massifs présents autour de celle-ci ainsi que sur la petite place située rue Maurice Berteaux.

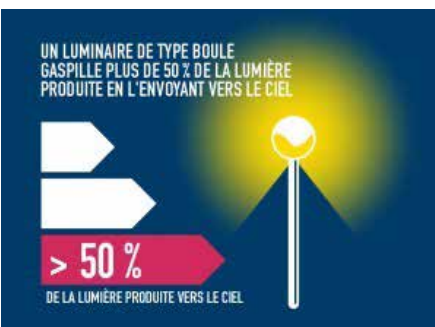


Éclairage Cœur de Maule

La résidence Cœur de Maule a encore un éclairage public de type « boule ». Celui-ci présente les problématiques suivantes :

- Très énergivore,
- Fortes nuisances lumineuses,
- Les lanternes ne sont plus réparables.

De plus, ce type d'éclairage sera interdit à partir de 2025. C'est pour toutes ces raisons que la commune a remplacé en 2020 l'ensemble des lanternes de la rue de la Boutonnerie et que celles de la rue du Cœur de Maule seront renouvelées d'ici la fin de l'année.



Rénovation des vestiaires arbitres Radet et Saint-Vincent

Les vestiaires arbitres des stades Saint-Vincent et du Radet vont être réhabilités d'ici la fin de l'année.

Rénovation arrêt de bus

La ville continue à rénover les arrêts de bus. Un arrêt de bus de la Cauchoiserie sera mis aux normes et son abri remplacé d'ici la fin de l'année.

Ces travaux sont subventionnés par le département, dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police, à hauteur de 80 %.

Salle d'éveil de la crèche familiale et bureaux du CCAS

Les travaux réalisés sont les suivants :

- Salle d'éveil de la crèche familiale : remplacement du sol et peinture complète
- Entrée du CCAS, couloirs et les deux bureaux du fond : remplacement du sol et peinture complète

Ces travaux sont financés par la CAF à hauteur de 80 %.



Vestiaire pour les enfants de la crèche familiale



Couloir et entrée du CCAS



Salle d'éveil de la crèche familiale



Impôts communaux une évolution 2021 favorable à tous les Maulois : nous payons moins d'impôts locaux

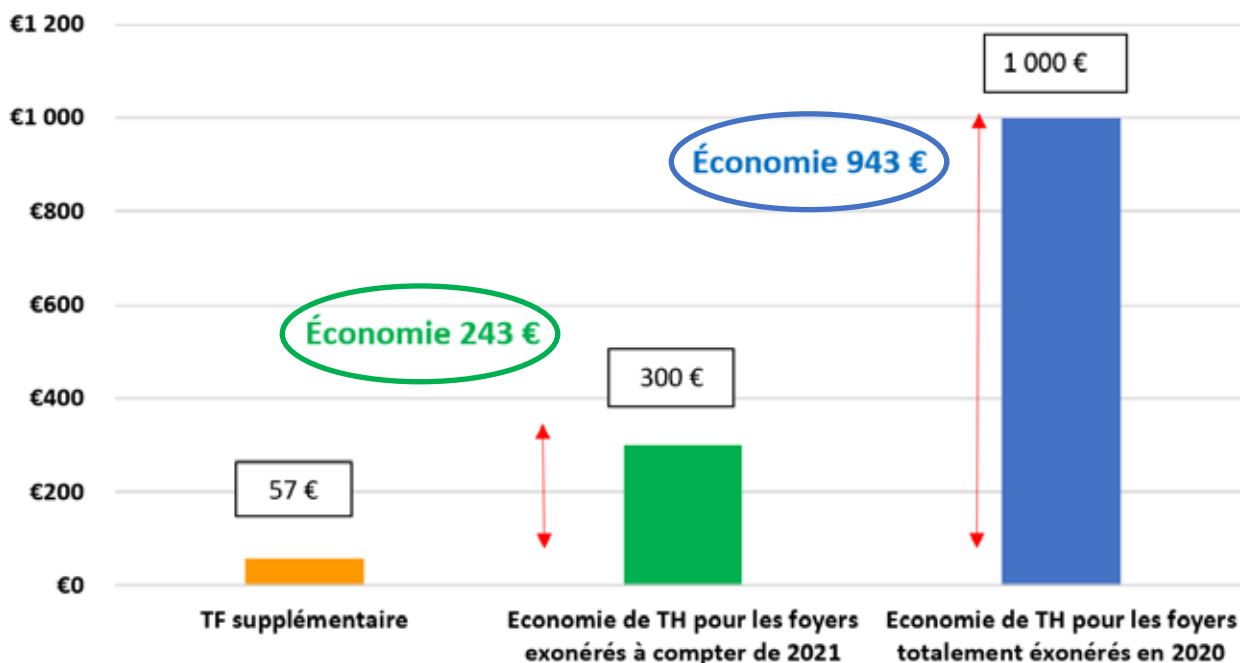
Les économies des dépenses de gestion réalisées depuis plusieurs années nous ont maintenus dans un cercle vertueux jusqu'en 2020. Cependant, nous sommes confrontés en 2021 à un double phénomène : d'un côté, la baisse du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP), la baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et la baisse des droits de mutation et, de l'autre côté, une hausse des dépenses nouvelles de fonctionnement nécessaires.

Il faut ajouter à ce nouveau paysage fiscal, la disparition progressive de la taxe d'habitation. 56% des contribuables maulois paient en moyenne 1 000 € d'impôts communaux en moins depuis cette année. Concernant les 44% restant (déterminés en fonction d'un niveau de ressources), la suppression de cet impôt (TH) s'effectuera en trois années jusqu'en 2023 (réduction de 30% cette année, 65% en 2022 et 100% en 2023). En 2021, ces foyers voient donc leur taxe d'habitation diminuer en moyenne de 300 € (passant de la moyenne de 1 000 € à la moyenne de 700 €).

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, il nous faut des recettes fiscales supplémentaires pour compenser ces pertes itératives et conserver le niveau d'épargne de gestion indispensable d'1M€. Or, nous ne disposons plus que d'une seule solution : seul le taux de la Taxe Foncière (TF) peut être augmenté.

L'ajustement de cette recette d'impôt communal est totalement indolore car plus que compensé par la baisse de la TH puisque la taxe foncière augmente seulement de 57 € par foyer fiscal en moyenne. Ainsi le résultat sur notre pouvoir d'achat est donc au contraire positif, chaque foyer fiscal maulois paie en moyenne **entre 243 € et 943 € d'impôts locaux en moins en 2021 (TF+TH)**.

Vous trouverez ci-dessous la comparaison de l'économie de taxe d'habitation par rapport à la taxe foncière supplémentaire en euros par habitant. Les gains moyens sont donc de 243 € dans le premier cas et de 943 € dans le second.



VIE ECONOMIQUE

EMPLOI

**Vous avez entre 16 et 25 ans et souhaitez passer votre BAFA ?
Contactez GeM Emploi !**

POSTES À POURVOIR

Retrouvez la liste à jour sur
<http://gem-emploi.org>

- ▶ Agent des services hospitaliers
- ▶ Agent des services logistiques
- ▶ Agent polyvalent espaces verts & entretien
- ▶ Agent territorial spécialisé des écoles
- ▶ Maternelles
- ▶ Aide médico-psychologique
- ▶ Aide-soignant
- ▶ Animateur avec ou sans BAFA
- ▶ Assistant du Maire et du DGS
- ▶ Assistante maternelle agréée
- ▶ Boucher
- ▶ Boulanger
- ▶ Conducteur de car
- ▶ Démonstrateur/vendeur
- ▶ Electricien de maintenance
- ▶ Employé commercial
- ▶ Employé polyvalent
- ▶ Infirmier DE
- ▶ Ingénieur d'application informatique
- ▶ Jardinier débutant
- ▶ Manutentionnaire polyvalent
- ▶ Maréchal-ferrant
- ▶ Ouvrier polyvalent bâtiments
- ▶ Plombier
- ▶ Préparateur drive
- ▶ Responsable SAV logisticien
- ▶ Serveur
- ▶ Technicien chauffagiste

GeM-Emploi (Gally et Mauldre Emploi) Votre commune vous assiste dans l'emploi !

Vous êtes une entreprise, une collectivité à la recherche de compétences ?

Nous vous proposons les candidats répondant à votre besoin.

Vous cherchez un emploi ou souhaitez en changer ?

Nous vous mettons en relation avec les organismes qui recherchent vos compétences.

Vous souhaitez créer votre entreprise ?

Avec Initiative Seine Yvelines, obtenez un accompagnement et un financement sans intérêts.

Vous avez besoin d'un accompagnement pour faire évoluer votre carrière ?

Notre partenaire ACE est là pour vous assister.

Vous avez entre 16 et 25 ans ?

En relation avec la mission locale de votre commune, nous vous aidons à trouver aides, formations, contrats en alternance, stages, emplois.

Si vous souhaitez

- de nouvelles opportunités de carrière
- vous rapprocher de votre lieu de domicile
- ou trouver un stage, une alternance, un job d'été...

contactez-nous dès à présent, nous vous aiderons dans vos recherches.

CONTACT
01 30 90 86 25
contact@gem-emploi.org



Retrouvez-nous aussi :

- sur le site internet : <http://gem-emploi.org>

- sur Facebook : GeM-Emploi

- sur Instagram : GeM Emploi

- dans votre commune sur rendez-vous **15**



À la découverte de la naturopathie avec Aurélie Guyot

Depuis juin dernier, Maule a accueilli une nouvelle naturopathe, Aurélie Guyot, installée dans son cabinet au 6 chemin de Poissy. En plus de recevoir ses clients à son cabinet, Aurélie se déplace également à domicile et développe des activités en entreprise.

Revenir au naturel

Après avoir travaillé pendant 17 ans dans la recherche biomédicale et pharmaceutique, Aurélie Guyot a choisi de se reconvertir. « Malgré que ces expériences furent très enrichissantes, elles ne correspondaient plus à ce que je voulais faire. En devenant maman, j'ai commencé à m'intéresser à tout ce qui pouvait être naturel, à l'écologie, au fait-maison. Puis, des événements de vie m'ont fait comprendre l'importance de la prévention et de la bonne hygiène de vie pour rester en bonne santé ».

Elle s'est donc formée pendant trois ans à trois disciplines complémentaires : la naturopathie, l'hypnose et les massages bien-être. « Je voulais avoir cette proposition globale pour pouvoir répondre aux besoins de chacun. J'aime beaucoup un proverbe indien qui dit : "le corps et l'âme sont étroitement liés, il n'y a pas de mariage plus intime". Je suis convaincue que le corps a un impact sur l'état d'esprit et inversement. »

Aurélie s'est préparée aux différentes techniques de la naturopathie : l'alimentation, la gestion du stress et du mental, l'hydrologie, la phytologie, les massages bien-être, la réflexologie... L'anatomie et la physiologie lui ont également été enseignées car la connaissance du corps humain est essentielle au travail sur la vitalité de l'organisme.

La naturopathie, hygiène de vie du corps et de l'esprit

Équilibrer le fonctionnement de l'organisme par des méthodes naturelles, voilà l'objectif de la naturopathie. « Le naturopathe n'est pas un médecin mais plutôt un éducateur de santé. Il est là pour émettre des recommandations, des conseils individualisés qui, en aucun cas, ne se substituent à un traitement ou un suivi médical en cours. Il arrive par exemple que deux personnes viennent me voir pour le même motif mais qu'elles ne repartent pas avec la même feuille de route ».

La naturopathie s'adresse aussi bien aux personnes qui veulent optimiser leur vitalité qu'aux personnes fatiguées, stressées ou qui souhaitent améliorer leur confort digestif ou articulaire. « Nous pouvons aussi nous adresser aux enfants, aux adolescents et aux personnes âgées ».

Comment se déroule une séance de naturopathie ?

Notre naturopathe commence généralement par procéder à un bilan de vitalité : elle étudie la morphologie de la personne et observe son corps. Vient ensuite l'anamnèse, où elle interroge la personne sur ses antécédents, son quotidien, sa qualité de sommeil, son stress et son alimentation. Puis, en fonction du résultat de ces étapes et de l'objectif fixé par la personne, Aurélie établit un programme d'hygiène de vie personnalisé.

En parallèle, Aurélie propose également : différents massages bien-être pour se détendre et relâcher les tensions, ou un accompagnement en hypnose pour mieux gérer ses émotions ou se défaire d'un comportement problématique (tabac, confiance en soi...). Les conseils naturels seront un plus pour potentialiser les effets de ces séances.

Nous souhaitons la bienvenue à Aurélie et bonne continuation !



Aurélie Guyot

06 62 69 91 94

contact@aurelieguyot.fr

www.aurelieguyot.fr

6 chemin de Poissy
78580 MAULE



Farba Decoração des professionnels hauts en couleurs !

Une devanture colorée a fait son apparition il y a quelques mois dans la rue Parisis, au numéro 9 pour être précis. Une fois à l'intérieur, l'accueil est très convivial avec un café offert à chaque client. Renan et Émile, gérants associés, mettent un point d'honneur à la qualité d'accueil mais ont aussi d'autres exigences de qualité !

Des produits de haute qualité et fonctionnels

On trouve partout, dans leur commerce, des produits de qualité professionnelle qui ont tous, ou presque, une fonctionnalité. « On souhaite apporter une gamme pro dans une boutique de ville. Nous sommes les seuls actuellement à distribuer une peinture anti-moustique par exemple ou alors une peinture « frais sur frais » qui permet d'appliquer deux couches successives sans attendre que la première sèche. »

On retrouve aussi des produits plus éco-responsables comme la laque acrylique ou la glycéro à l'eau. En parcourant d'un peu plus près les rayons, on trouve des produits plus spécifiques comme de l'anti-salpêtre, des impressions à l'eau pour tous types de surfaces, de l'huile de teck maritime et même des gammes pour la petite maçonnerie.

Renan et Émile proposent, en plus de la vente de ces produits, la réalisation de tous types de fenêtres sur-mesure.

"Petite boutique, petit prix"

Tel est le crédo de Renan et Émile. Attention, petit prix pour des produits de qualité professionnelle. Mais l'objectif des deux commerçants est bien de rendre ces gammes plus abordables pour les particuliers.

« Nous avons de nombreux artisans, en plus des particuliers, qui viennent acheter leur matériel dans notre boutique, ils nous font confiance. »

Dynamiser le quartier

C'est en s'arrêtant pour faire ses courses au Boucher du Coin que Renan remarque la disponibilité du commerce et décide, dans la foulée, d'en faire part à Emile, son associé depuis 15 ans. Et quelques semaines plus tard, les voilà tous deux lancés dans une nouvelle aventure, avec de nombreuses idées en tête pour continuer à garder la bonne humeur déjà présente dans le quartier.

« J'ai été très bien accueilli par mes voisins commerçants. Nous avons tous à cœur de redonner de la vie dans cette zone de passage en organisant des événements une fois par trimestre. De notre côté, nous aimerions organiser une tombola deux fois par an avec, en gros lot, de beaux voyages.

Un point relais

Petit plus, Farba Decoração est devenu un point relais avec des horaires très larges !

La boutique vous accueille de 7h30 à 18h du mardi au samedi.

01 34 75 53 08

farba.decoration@gmail.com



VIE ASSOCIATIVE

PARTAGER

Les deux cyclotes mauloises et le pilote du tandem le jour du départ au vélodrome national

Toutes à Toulouse et le CTM

Samedi 4 septembre 2021, ça y est, c'est le jour J !!!

Parmi les 48 femmes des Yvelines, nous sommes deux du club maulois « les Cyclo Touristes de la Mauldre » à s'être engagées dans l'aventure du Toutes à Toulouse ! En réalité, deux femmes et un homme car il y a un pilote pour un tandem !

Cette manifestation a lieu depuis 2012, tous les quatre ans, avec une destination différente : Paris et Strasbourg pour les éditions précédentes. Elle a pour vocation la promotion du cyclisme au féminin. Reportée en 2021 pour cause de Covid, notre périple s'organise autour de six groupes de cyclistes et de deux camionnettes assurant le transport des bagages, les ravitaillements et l'assistance technique.

Au programme : sept journées de roulage, une bonne centaine de kms par jour avec des dénivelés de 200 à 1600 mètres, des hébergements nous accueillant chaleureusement chaque soir et des paysages nous rappelant que la France est un magnifique pays !

Après 780 kms, près de 7700 mètres de dénivelé et une météo très clémente, nous voilà enfin sur la place du Capitole. Nous l'avons fait !!!!

Une belle expérience de cyclisme itinérant et de solidarité.

Anne Laure et Anne Marie (cyclotes du CTM)

Au total 2900 femmes ont rejoint Toulouse à partir de toutes les grandes villes de France. La distance moyenne qu'elles ont parcourue est de 550 kms, ce qui fait plus de 1 million de kms parcourus pour cette manifestation.

La ville de Toulouse a réservé un accueil fabuleux à toutes ces cyclotes* (nom consacré des cyclotouristes féminines) ce samedi 11 septembre 2021.

**Jean-Christophe SÉGUIER
(Président du CTM)**



Association Culturelle pour l'Information
de Maule et des Environs

Dimanche 7 novembre 2021



Nous vous proposons une ...

PROJECTION COMMENTÉE



**“Les oiseaux de nos
jardins et
les rapaces de nos
contrées”**

réalisée et présentée par René Bastien.

Observateur passionné, il nous fera découvrir les hôtes de nos jardins, leurs chants, leurs habitudes mais aussi des rapaces moins connus.

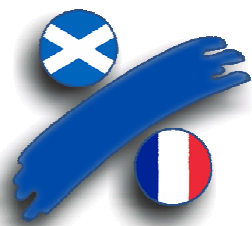
Rendez-vous à ANDELU

15h Salle des fêtes L'accès sera signalé

Gratuit pour les adhérents

Participation aux frais pour les non adhérents : 2€.

L'accès à la salle ne peut se faire qu'après contrôle du passe sanitaire



*Comité de Jumelage de Maule
et de la Vallée de la Mauldre*

Retenez les 18 et 27 novembre 2021

ANIMATION CELTIQUE DANS LA VALLÉE

**Jeudi 18 : soirée cinéma écossais aux Deux Scènes
à Maule à 19h30 *.**

- Avec un apéritif d'accueil dès 19h.
- 19h30 : courts-métrages sur l'Ecosse.
- Repas "Saveurs celtiques".
- 21h15 : Film en VO de Stuart MURDOCH.

GOD HELP THE GIRL

*Entrée : Film seul 3,50€ - repas seul 7€ - les deux 10€
Réservation : 06 10 10 66 90 ou michel.contet@wanadoo.fr*

*** Une séance avec seulement les courts-métrages et le film est aussi prévu le dimanche 21 à 10h ou 15h ****

Samedi 27 : soirée St-Andrew à Aulnay à 20h30 *.

Salle polyvalente

Thème : danses écossaises.

BAR

- Apporter un dessert.
- Fromages, café, thé offerts.
- Danses écossaises.

Réservation : 06 10 10 66 90 ou michel.contet@wanadoo.fr

*** COVID-19 : Pass sanitaire obligatoire.**

Plus d'informations sur le site : <https://cjmvm.fr/evenement>

Réduire les éclairages nocturnes ?

Beaucoup de communes françaises réduisent ou éteignent les éclairages publics la nuit. Certaines sont récompensées par l'obtention du label « villes et villages étoilés » : en 2018, 374 communes ont reçu ce label. Dans les Yvelines, quatre communes viennent d'être récompensées et cela concerne des villes comparables à Maule comme Saint-Arnoult (6000 habitants) ou de taille plus modeste comme Bullion ou Bonnelles (2000 habitants) ou Jouy-Mauvoisin (500 habitants).

Cette extinction ou simple réduction de l'éclairage public a plusieurs objectifs :

- Un objectif économique : une enquête réalisée par l'ANPCEN (Association Nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes) indique que les 600 communes adhérentes ont diminué de 33% leur intensité lumineuse par rapport aux moyennes nationales, ce qui représente une économie d'environ 6 millions d'euros. L'éclairage public représente 40% des dépenses en électricité des communes.
- Un objectif écologique : même si en France le nucléaire est majoritairement privilégié, toute économie d'énergie quelle qu'elle soit entraîne une baisse des pollutions induites. Mais un des éléments les plus importants reste la protection de la faune nocturne qui disparaît progressivement, chassée par cette pollution lumineuse.
- Un objectif de santé publique : le rythme nyctéméral (ou circadien) est indispensable à l'homme mais aussi à tous les animaux, insectes, plantes. Notre cerveau, nos métabolismes, nos hormones dépendent de cette alternance jour/nuit qui synchronise notre horloge interne. Les oiseaux nocturnes, les amphibiens disparaissent des zones urbaines trop éclairées. Notre éclairage intempestif déstabilise toute la nature.
- Un objectif sécuritaire : nous constatons de plus en plus que les routes, même à forte circulation (autoroute A12 par exemple), sont éteintes sur beaucoup de tronçons. Il a été démontré qu'en fait cela diminue les accidents car renforce l'attention des conducteurs qui réduisent leur vitesse !

Les objections qui pourraient être faites :

- Accentuation de l'insécurité : les chiffres de l'INSEE, ONDRP et SSMSI démontrent que les cambriolages, les agressions, les tentatives de vol ont lieu majoritairement en journée (plus de 70%). Le plus souvent les vols dans des maisons se produisent lors d'absences de courte durée et en pleine journée (14h-18h).
- Favoriser les cambriolages : la commune de Ballancourt sur Essonne (7500 habitants) a été étudiée durant six mois d'arrêt de l'éclairage public, il en résulte une baisse de 38% des cambriolages durant l'extinction des éclairages par rapport à la situation antérieure (éclairage toute la nuit). De plus, les gendarmes qui ont mené cette enquête ont constaté la diminution de tapages nocturnes !

Quand faut-il réduire les éclairages publics ?

- Pour les éclairages intérieurs et extérieurs des bâtiments non résidentiels : extinction 1h après la fin de leur occupation, allumage après 7h du matin ou 1h avant leur occupation.
- Pour les façades des bâtiments : extinction à 1h du matin, allumage au coucher du soleil.
- Pour les vitrines de magasins : extinction à 1h du matin ou 1h après la fin d'occupation, allumage après 7h du matin ou 1h avant le début d'occupation.
- Pour la voie publique, il n'y a pas de réglementation pour le moment.

Et pour Maule ?

Nous vous expliquerons dans le prochain Maule Contacts les modalités et dates envisagées.

Les fêtes de fin d'années seront respectées et nous attendrons la réduction de la durée naturelle des nuits pour débuter en février 2022. Nous quantifierons les économies réalisées et enregistrerons les éventuels effets néfastes et positifs. Une évaluation globale sera effectuée six mois après **20** la mise en place.



Jean-Christophe SÉQUIER
Adjoint au maire,
délégué à l'environnement, au
sport, à la santé et au handicap

Déchets et encombrants : ce qui change à partir de janvier 2022

Afin de respecter les nouvelles réglementations, une nouvelle organisation de la gestion des déchets et encombrants s'effectuera à compter de 2022.



Ordures ménagères : changement des jours de collecte

À compter de janvier 2022, vos ordures ménagères seront collectées les lundis et jeudis matins.



Emballages : nouvelles consignes de tri

À compter de janvier prochain, vos emballages seront collectés les vendredis matins.

De nouvelles consignes de tri pour vos déchets emballages seront également mises en place en début d'année 2022 : nous vous en communiquerons les détails ultérieurement.



Déchets verts : bienvenue aux bacs de collecte

Dernier ramassage des déchets verts : lundi 6 décembre 2021.

La collecte en porte à porte des déchets végétaux s'effectuera uniquement en bacs. Ces bacs spécifiques seront distribués entre décembre 2021 et mars 2022, et plus aucun sac papier ne sera collecté.

Attention : les autres bacs prévus pour les emballages et les ordures ménagères ne devront pas être utilisés pour les déchets végétaux.

Il est important de ne mettre dans les bacs de déchets végétaux que : herbes, feuilles, brindilles. Les "gros déchets" comme la taille d'arbres ou de haies doivent être apportés en déchèteries.

Jour de collecte (hors juillet et août) : lundi

Juillet et août : 4/07, 18/07, 1/08, 15/08

Hervé CAMARD

Adjoint au maire

Délégué au SIEED pour Maule



Encombrants

À compter de janvier 2022, ils seront collectés de manière individuelle par prise de rendez-vous sur une plateforme téléphonique. Le collecteur organisera ses tournées en fonction des appels reçus, chacun pouvant bénéficier de deux enlèvements par an dans la limite d'1m³ maximum par collecte.

Ceci a été fait pour plusieurs raisons :

- Valoriser le plus possible les déchets collectés. Jusqu'à présent, les encombrants étaient enfouis. Dorénavant, ils seront triés, recyclés et les résidus non valorisables seront brûlés.
- S'adapter aux besoins : lors d'un déménagement, chacun pourra appeler le collecteur un jour donné et ne sera pas obligé d'attendre le passage « collectif ».
- Inciter les administrés à se rendre dans les déchèteries où les produits sont valorisés.

Nous vous rappelons que de nombreux professionnels ont l'obligation de reprendre les produits que vous remplacez (électro-ménager, pneumatiques, ampoules, etc) et que cela participe au fonctionnement de nombreuses filières de recyclage.

Le SIEED éditera une plaquette spécifique qui vous sera distribuée prochainement et qui reprendra en détail tous ces changements.

Pour prendre rendez-vous pour votre collecte :

- Sur le site : www.sieed.fr, puis "espace particulier"
- Par téléphone : 01 34 86 65 49

Renaturation de la Mauldre

Des travaux vont débuter sur l'ensemble des berges qui bordent la Mauldre dans la traversée de notre village.

Ces aménagements ont pour objectifs de renaturer le cours d'eau, c'est-à-dire permettre une vie aquatique plus riche et plus diversifiée et, plus important encore, de lutter contre les inondations.

Ainsi, en modifiant le tracé actuel par la création de nouveaux méandres et en remodelant les berges, la rivière retrouvera une alternance de zones plus ou moins profondes, propices à faire varier les vitesses de courants ainsi que la température de l'eau et son taux d'oxygène.

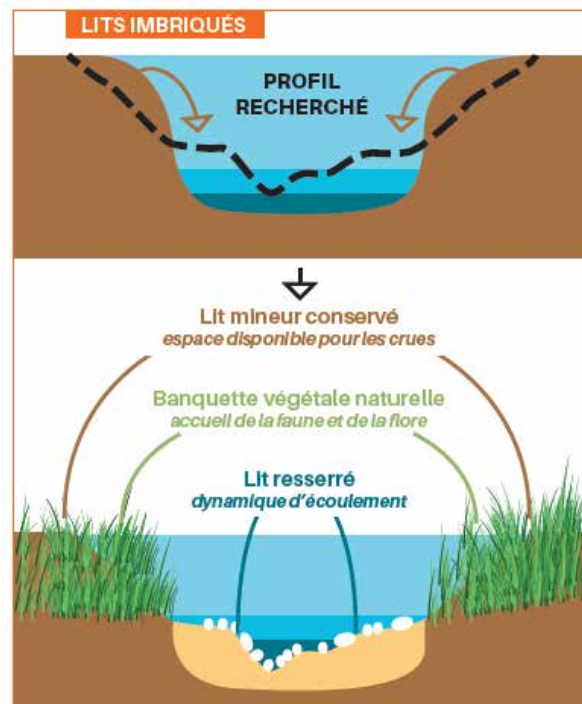
Ces modifications favoriseront la limitation des risques d'inondation par des zones d'expansion de crue et l'accueil d'une faune et d'une flore plus riches, tout en augmentant la capacité d'écoulement de la rivière.

Ces travaux permettront donc de :

- Recréer des vitesses de courants et donc de nettoyer naturellement les fonds vaseux,
- Lutter contre les inondations en recréant un espace qui encaissera les crues dans le lit mineur, tout en diminuant l'intensité de l'onde de crue (montée des eaux plus progressive),
- Réoxygéner l'eau et améliorer les conditions de vie des poissons et des insectes aquatiques,
- Permettre l'installation de certaines espèces herbacées qui ne peuvent pas s'implanter sur les berges verticales,
- Résoudre les problèmes d'érosion par des berges en pente douce qui permettront l'installation des plantes herbacées (maintien de la berge par le système racinaire),
- Limiter l'installation des ragondins (espèce exotique envahissante) qui ne pourront pas creuser de galerie aussi facilement que dans des berges verticales,
- Réduire l'impact négatif des étiages (basses eaux) en redonnant des habitats piscicoles variés, même lorsque la rivière est au plus bas, et en réoxygénant l'eau.

Les travaux se dérouleront à compter du mois de novembre 2021 et s'étaleront sur une période d'environ six mois. Ils débuteront dans le bois de la Résidence Dauphine, où sera créé un nouveau bras méandré tout en maintenant en l'état le bras actuel.

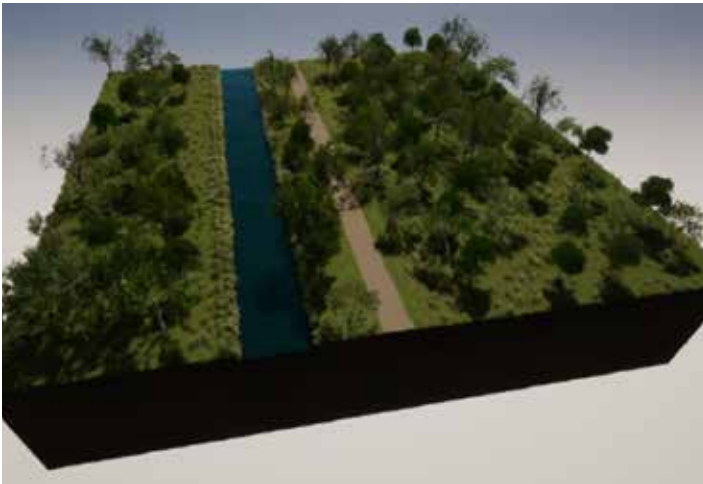
Une seconde tranche de travaux située entre le bois de la Résidence Dauphine et la station d'épuration débutera en septembre 2022 pour se terminer en avril 2023.



Travaux près de la Résidence Dauphine

Afin de bien appréhender le projet et d'affiner les méthodes et les moyens de réalisation, l'entreprise a modélisé le projet en 3D. Voici les grandes étapes des travaux :

État initial



Phase 1

Réalisation des travaux de création du nouveau lit (bras droit) en maintenant l'écoulement dans le bras gauche déjà existant et création du cheminement piéton.



Phase 2

Reprise du gabarit du lit actuel du bras gauche après mise en eau du nouveau bras droit.



Phase 3

Remise en eau du bras gauche recalibré.

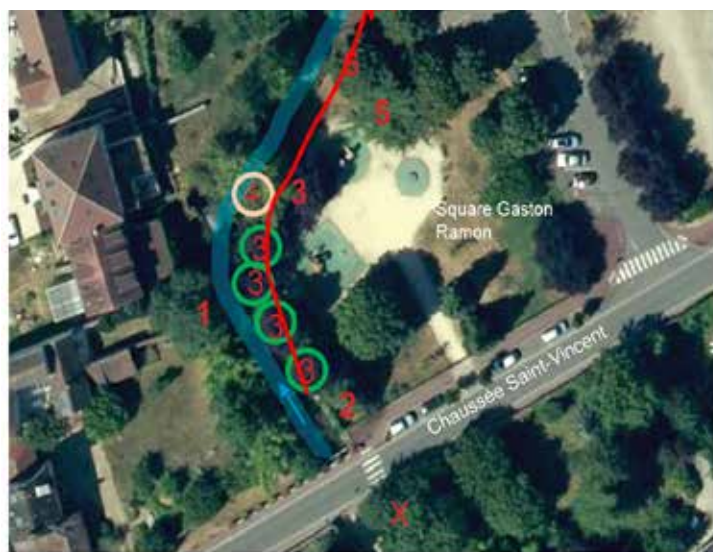


Reprofilage des berges de la Mauldre

Pour permettre de reprofiler le cours d'eau et ainsi augmenter sa capacité d'écoulement, la forme des berges va être modifiée de façon à limiter leur érosion et à les consolider en créant des sortes de plages sur lesquelles des plantes aquatiques seront implantées.

En dehors du site du bois de la Résidence Dauphine, où la création d'un nouveau bras et d'un cheminement nécessitent d'effectuer une percée où les arbres seront abattus, deux autres sites vont recevoir des modifications importantes.

Square Gaston Ramon et salle des Fêtes : le square sera amputé d'une partie de sa surface entre le pont et la salle des fêtes. La commune a « bataillé ferme » pour permettre de conserver au maximum les arbres mais, pour éliminer le seuil du Moulin, il faut absolument empiéter sur le square où des berges moins abruptes seront créées



- Arbres supprimés et remplacés
- Arbre naturelle déraciné en 2020
- Haut de berges

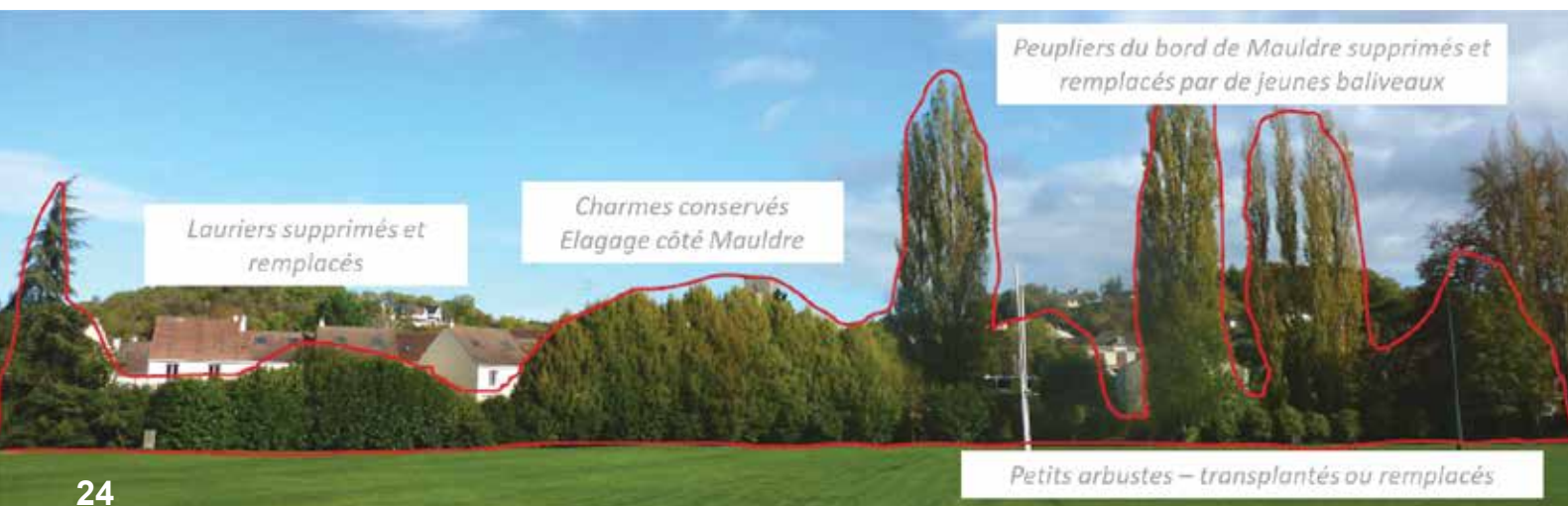
- 1 Erable
- 2 Chamaecyparis lawsoniana
- 3 Pruniers d'ornement
- 4 Saule pleureur
- 5 Cèdre du Liban
- 6 Tilleul

Localisation des abattages sur vue aérienne (source Géoportail)
numération des arbres sur photographies suivantes

sur tout le linéaire jusqu'à la salle des fêtes. C'est une largeur entre trois et six mètres qui sera prise sur les espaces verts pour permettre au cours d'eau de mieux absorber les variations de niveau. Seuls les arbres qui sont aujourd'hui trop proches du cours d'eau seront abattus. Certains autres seront élagués. L'ensemble des tilleuls qui longent le parking, à l'exception d'un, sera conservé. Pour compenser ces arbres coupés, des sujets déjà grands seront replantés.

Parc Bernard Fourmont : là aussi, le profil des berges va être modifié et, après d'après négociations, seuls quelques peupliers, trop ancrés sur les berges et pour certains dangereux pour le voisinage, seront abattus. Quelques arbustes à hautes tiges seront déplantés et stockés, pour être remis en terre au printemps prochain. Pour les autres végétaux qui seront enlevés, partout où ils représentaient une haie naturelle en bordure de rivière (notamment les lauriers), de nouvelles plantations seront effectuées au printemps prochain afin que le parc retrouve son aspect initial.

Nous avons veillé à ce qu'un maximum d'arbres et de végétaux soient conservés tout en prenant en compte la nécessité de redonner au cours d'eau un aspect plus naturel, en facilitant son évolution et sa dynamique écologique.





Mesures pour limiter l'impact écologique lors des travaux

La période de réalisation des travaux a été adaptée aux périodes de sensibilités de la faune et de la flore : les espèces floristiques à enjeux seront conservées, des pêches de sauvegarde seront effectuées (piscicole et malacologique) et des filtres à particules seront mis en place dès que nécessaire.

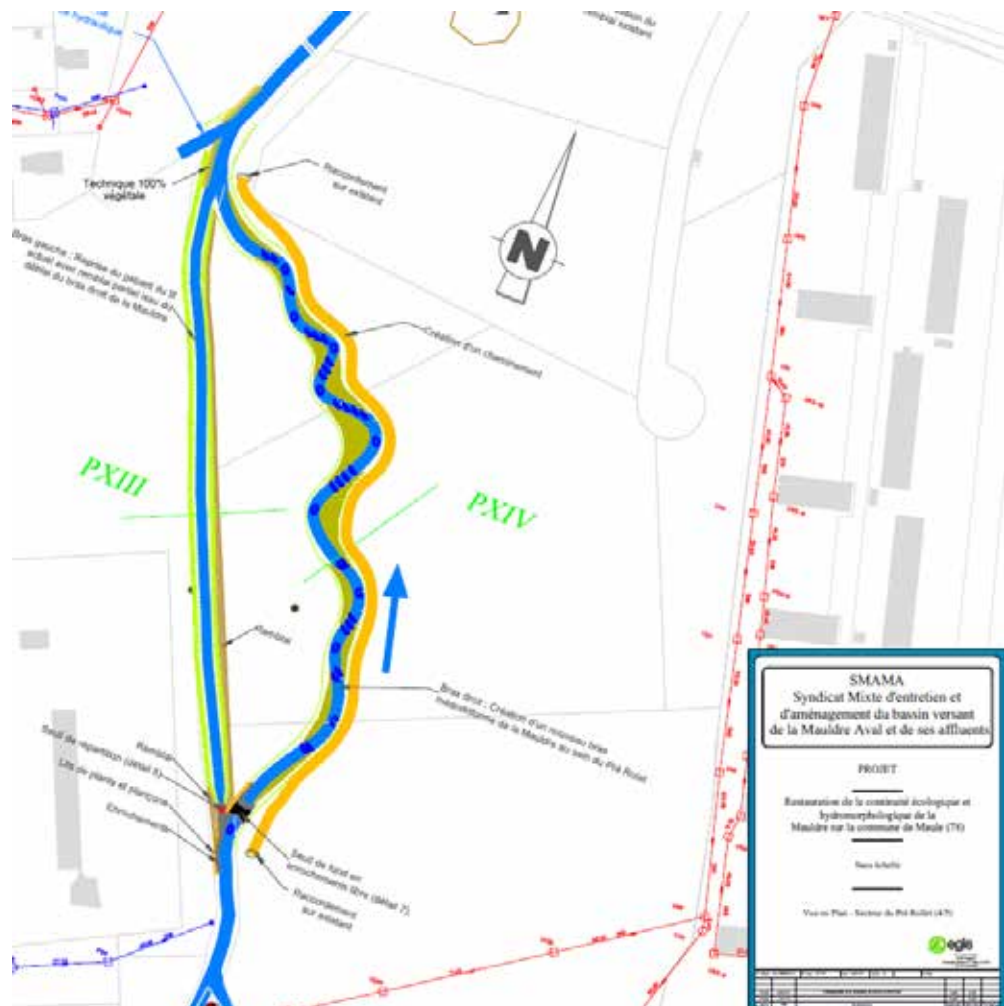
Gestion des particules

Les travaux de création d'un nouveau lit (Résidence Dauphine) seront réalisés à sec : le lit étant replacé dans le fond de la vallée, les écoulements seront maintenus dans le cours actuel durant les travaux. Cela permettra de préserver la qualité du cours d'eau en évitant le rejet de particules dans les eaux superficielles (pas de colmatage des habitats à l'aval, pas d'anoxie des eaux liée à la remise en suspension de matières organiques).

Toutefois, lors de la mise en eau des nouvelles sections, les particules situées sur le fond pourront être entraînées. Des dispositifs de limitation de relargage de matières en suspension (filtres) seront alors mis en place. Les filtres devront être installés en aval de la zone de travaux, en vue de récupérer ces particules et de limiter la diffusion des matières en suspension dans le ruisseau.

Habitat

Les défrichements seront limités au strict nécessaire. Puis, en fonction des espaces défrichés lors du reprofilage des berges et/ou d'un reméandrage du cours principal, des plantations d'essences arborées de grande taille et arbustives locales seront effectuées. Cela n'aura pas d'impact négatif sur la faune, la flore et les milieux naturels.





Flore

Les enjeux botaniques sont relativement limités en raison de la faible patrimonialité des espèces identifiées. Toutefois, une mesure de sauvegarde de la station de Grande Ciguë, potentiellement impactée au niveau du parc Bernard Fourmont, sera mise en place. Certains arbres devront être malheureusement abattus car ils font obstacle au bon équilibre hydraulique de la rivière. Ils présentent un risque de déracinement notamment lors de tempêtes mettant ainsi en péril certaines habitations et risquant de constituer de graves embâcles en période de crue.

Le projet a pour vocation de renaturer et de réaménager les berges. La remise en état apportera une meilleure protection contre les crues et, à terme, une réelle plus-value écologique et n'aura pas d'impact négatif sur la faune, la flore et les milieux naturels. Le reméandrage au sein de la Résidence Dauphine s'accompagnera d'une amélioration des connectivités latérales, ce qui bénéficiera aux fonctionnalités des zones humides adjacentes mais également à l'ensemble de l'hydrosystème. Ces aménagements sont destinés à apporter un bénéfice net de biodiversité, notamment sur le milieu aquatique.

Mesures piscicoles

Un prélèvement sera effectué sur les trois complexes hydrauliques avant la réalisation des travaux afin d'évacuer les poissons qui seraient piégés sur les secteurs aménagés.

De manière à limiter le risque d'incidences sur la faune aquatique, les travaux seront effectués en dehors des périodes de frai des espèces recensées sur le secteur d'étude. Ils seront donc réalisés entre les mois de septembre et février (sur deux ans). Ainsi, les périodes de frai du chabot (mars/avril) et de la vandoise (mi-mars/mai) seront évitées.

Suivi qualitatif des aménagements

Plusieurs indicateurs de suivi ont été retenus (biologique et hydromorphologique) pour apprécier l'efficacité des aménagements. Le suivi scientifique mis en place est conforme au "Guide pour l'élaboration des suivis d'opérations de restauration hydromorphologique en cours d'eau" et le protocole a été validé par les services de l'État, dont la police de l'eau (DDT), de la nature (DIREAT) et l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

Vous l'aurez compris, tout a été mis en œuvre pour répondre aux différentes préoccupations qui entourent le passage de cette rivière qui fait notre identité. Grâce à une concertation générale, qui a vu toutes les parties prenantes que sont les riverains, la commune, les syndicats de rivières et leurs conseils, la police de l'eau, l'Office Français de la Biodiversité, la Direction Départementale des Territoires et l'Agence de l'Eau, se rassembler pour trouver ensemble des solutions permettant de contenter chacun. Nous avons pu aboutir à un projet complet qui doit nous permettre de répondre à toutes les problématiques soulevées.

Ces travaux vont générer des coupes d'arbres et des replantations. Des réunions sont prévues, notamment avec les riverains, pour les limiter au maximum. Une réunion avec les riverains a déjà eu lieu le 11 octobre. Tous les riverains concernés ont été invités à y participer.

D'autres projets sur les autres communes du bassin de la Mauldre viendront compléter en aval comme en amont ce dispositif afin que la totalité de notre cours d'eau bénéficie de ces améliorations.

Ce projet ambitieux, totalement financé par l'Agence de l'Eau, doit nous conforter dans notre volonté de préserver et d'améliorer notre cadre de vie et notre sérénité face aux crues.



Hervé CAMARD
Adjoint au maire,
délégué à l'urbanisme et aux travaux



Jean-Christophe SÉGUIER
Adjoint au maire,
délégué à l'environnement, au sport, à la santé et au handicap

Retour de la Rando Maule sous le soleil !

Après deux ans d'attente, nous étions tous enthousiastes pour cette 9^{ème} Rando Maule.

Les 46 bénévoles, les 314 participants (dont 40% de femmes) et le soleil, même si la matinée a été froide, étaient tous présents. La ville de Maule, les CycloTouristes de la Mauldre, l'USMGVRP (randonnée pédestre), l'ASM (trail) et trois membres de l'USM Cyclisme (compétition route et VTT) avaient parfaitement organisé cet événement. Plusieurs circuits de route, gravel, VTT, marche et trail étaient proposés tout autour de notre commune. Dans le but d'organiser un événement responsable, en accord avec nos valeurs, nous avons choisi de ne proposer que des circuits assez courts, le plus long faisait 55 km, afin de favoriser la venue à vélo des participants et ainsi limiter leur bilan carbone.

En termes de chiffres il faut souligner les 420 crêpes cuisinées par 12 bénévoles et gratuites pour tous les participants et bénévoles, les 400 lots offerts par les commerçants de Maule et des environs. Nous remercions ces derniers et plus particulièrement : Chocolats Colas, les Deux Gourmands, Au Boucher du Coin, Colette Boulangerie, Boucherie Meurdra, Sandeline, Franprix, Étoiles et compagnie, l'Œuvre du Temps, Maule Optique, Bricor, Atmosp'Hair, la fromagerie Didière...

L'objectif de cette journée était d'aider le service de pédiatrie de l'hôpital de Poissy/St-Germain à acquérir un baby-foot pour améliorer les conditions d'hospitalisation des enfants. À ce jour, le bilan financier n'est pas encore totalement finalisé mais il apparaît qu'une somme d'environ 3000 € devrait être versée à ce service. Merci à tous pour votre générosité !

Vous avez été nombreux, Maulois et Mauloises, à participer, sans oublier ceux qui venaient de plus loin : Eure-et-Loire, Paris, Savoie et ceux qui ont répondu aux Rétro Mauloises et ont exposé leurs 60 voitures de collection rénovées sur le parking.

Nous vous espérons encore plus nombreux l'an prochain le 30 octobre 2022 !



Jean-Christophe SÉQUIER
Adjoint au maire,
délégué à l'environnement, au sport, à la santé et au handicap

Résultats US Maule Cyclisme

À Soisy-Sous-Montmorency (95)

Prix d'équipe US Maule : victoire d'Arthur LEVASSEUR en cadet / MOHAND 4^{ème}

Prix d'équipe US Maule filles : Laurie VERLET 3^{ème} / Anaïs DELSART 4^{ème}

Prix d'équipe US Maule seniors : AMELOT 2^{ème} / DELSART 4^{ème} / GRAVELAIS 9^{ème}

À Quelneuc (Bretagne)

Coupe de France de cyclo-cross : nos deux cadets sélectionnés en équipe d'Ile-de-France en milieu de peloton (170 partants)



Arthur LEVASSEUR

À Bois-d'Arcy (78)

Seniors toutes catégories :
Wilfried PICANT 3^{ème}

ACTUALITÉS JEUNESSE

RÉTROSPECTIVES



Des artistes en herbe !

Les mercredi 15 et jeudi 16 septembre derniers, à l'occasion de l'exposition Festiv'Arts, les enfants inscrits au Centre de loisirs, chez Planète Jeunes et sur les temps périscolaires ont participé à des ateliers artistiques. Nous remercions Pascal SALAÜN et Léa MOUQUET qui ont généreusement accepté d'animer ces ateliers.



Léa MOUQUET et les enfants inscrits aux temps périscolaires



Pascal SALAÜN et les enfants de Planète Jeunes



Léa MOUQUET et les enfants inscrits aux temps périscolaires



Pascal SALAÜN et les enfants de Planète Jeunes



Pascal SALAÜN et les enfants du Centre de loisirs



Pascal SALAÜN et les enfants du Centre de loisirs

Centre de loisirs NOËL 2021



VACANCES : Du 20 au 31 Décembre 2021

INSCRIPTIONS:

MAULOIS : DU 2 NOVEMBRE AU 5 DECEMBRE 2021

CCGM : DU 15 NOVEMBRE AU 5 DECEMBRE 2021

Pour faire l'inscription de vos enfants pour les vacances :

Remplir la fiche sanitaire verte 2021-22 (si ce n'est pas déjà fait !)
Envoyer un mail à l'adresse centre-loisirs@maule.fr avec les dates que vous souhaitez réserver, attendre notre confirmation par retour de mail pour être certains que votre demande a bien été prise en compte.

**NE SUPPRIMEZ PAS VOS MAILS TANT QUE VOUS N'AVEZ PAS RECU NOTRE REPONSE.
Annulation sans facturation jusqu'au 5 Décembre maximum**

Attention vous ne pouvez réserver qu'après avoir constitué le dossier d'inscription auprès de la direction du Centre de loisirs de Maule
Tel : 01.30.90.80.79

Illumination du sapin de Noël

Les enfants inscrits sur les temps périscolaires viendront décorer le grand sapin de la place du Général de Gaulle avec les décorations qu'ils auront réalisées avec leurs animateurs.

Afin de respecter le protocole sanitaire en vigueur, cet événement se déroulera pendant trois jours : les lundi 29 et mardi 30 novembre et le jeudi 2 décembre.



En route pour la féerie de Noël
avec Catherine, Jeanne, Micheline,
Monique et Alain avec sa guitare

Mercredi 15 décembre

Pour conter et chanter Noël

Rendez-vous à 15h15 à la salle d'exposition
de l'espace culturel Marcel Tréboit
24 rue Quincampoix
pour les enfants de 4 à 10 ans

Pour tout renseignement, vous pouvez
contacter le 01 30 90 93 04



Voilà une question à laquelle il est facile de répondre aujourd'hui. L'heure est partout, téléphone, ordinateurs, appareils les plus divers et nos montres aussi !

Depuis toujours, avant même l'apparition de la première horloge mécanique, l'homme a voulu marquer le temps d'une journée. Il se réglait alors sur le passage du soleil au méridien.

Puis, il va fabriquer des instruments pour mesurer le temps d'une journée. Le plus simple sera le gnomon, un piquet planté dans le sol, éclairé par le soleil et dont la longueur de l'ombre variera au cours et de la journée et des saisons.

Ensuite, apparaît en Égypte au XIII^{ème} siècle avant notre ère, le cadran solaire. Il utilise, lui aussi, la trace de l'ombre. Mais sa précision est d'un autre ordre puisqu'il est orienté parallèlement à l'axe de rotation de la terre. L'ombre est portée par le style sur une surface verticale ou horizontale munie de repères pour la division du jour. Avec ce type d'instrument pas besoin de préciser « heure solaire » puisqu'il donne l'heure solaire.

L'église de Maule conserve trois cadrans solaires, tout



au moins les traces pour deux d'entre eux.

Lors de la restauration de l'église, qui vient de se terminer, ils ont été fort heureusement conservés. Ce ne sont que des vestiges partiels mais combien précieux.

Et pourquoi ne pas imaginer un moine de l'ancien prieuré arpentant ce qui était sans doute le cloître et jetant un coup d'œil furtif vers ce cadran ? Même si c'était les cloches d'un clocher -situé, on ne sait où avant la construction de la tour- qui lui rappelaient l'heure de l'office.

Aujourd'hui, la tour possède encore un cadran solaire différent, plus architectural, et il faut lever les yeux pour le voir. Chacun des quatre côtés de la tour est équipé d'une horloge

mécanique. Ce système fut mis au point aux Pays-Bas par Huygens en 1657. Quand la première fut-elle installée sur la tour de l'église ? À ce jour, nous n'avons trouvé aucun document qui nous l'apprenne. Par contre, nous savons qu'une horloge existait déjà en 1779 puisqu'on peut lire qu'une panne de plus de deux mois a fait que l'horloge « n'a pu aller faute d'être réparée ». Dès lors, les Maulois pouvaient non

seulement « entendre » l'heure grâce au cloches, qui aujourd'hui encore sonnent l'Angelus à 7h, midi et 19h, mais ils pouvaient aussi la « voir ».

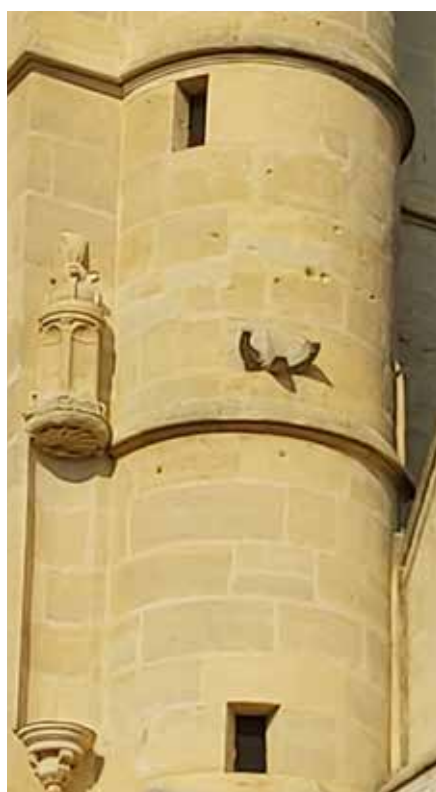
Puis vint la période révolutionnaire. À Maule, comme ailleurs, on a souhaité que l'heure apparaisse aussi sur un bâtiment laïque. Ce fut en 1857 sur la façade de l'ancienne Auberge de la Belle image qui servait de mairie. Puis, seulement en 1880 au fronton de la mairie construite en 1865. C'était le garde champêtre qui, jusqu'il y a 30 ans, était chargé de remonter l'horloge aujourd'hui électrifiée. Le dernier fut monsieur Aubert.

Il est l'heure de terminer cette page.

Odette COSYNS

*Chargée de mission Patrimoine et Musée
Vice-présidente de l'ACIME*

Sources : archives municipales de Maule





Musée Victor Aubert

LES 11 OBJETS DU MOIS



Vitrine des 11 objets

Ce sont 11 objets insolites. À vous de trouver leur nom et leur usage.

Tous proviennent des collections du musée et donc de Maule ou de sa région, à l'exception d'un seul provenant d'une collection particulière et utilisé autrefois dans le Nord de la France... Il est accueilli un temps au musée car, ces derniers mois, il aurait pu reprendre du service même à Maule.

Venez chercher l'intrus.

MARCHÉ DE LA SAINT-NICOLAS

Dentellières, brodeuses et tisserande sont de retour, de 11h à 19h !

LES DENTELLIÈRES REBELLES réalisent sur place leurs ouvrages et vous donneront toutes les explications sur les techniques ainsi sauvegardées.

LA TISSERANDE GWENDOLINE sera présente avec son métier à tisser dont elle vous expliquera le maniement.

Visite commentée du musée en continu.



Tissage



Dentellier

Odette COSYNS

*Chargée de mission
Patrimoine et Musée
Vice-présidente de l'ACIME*

Le musée vous ouvre ses portes de 14h30 à 17h30 chaque mercredi et samedi 6 et dimanche 7 novembre.

À l'occasion du marché de la Saint-Nicolas, le musée sera ouvert le samedi 4 décembre de 10h à 20h et le dimanche 5 décembre de 11h à 18h.

En application de l'arrêté préfectoral, l'accès au musée ne peut se faire qu'après présentation du pass sanitaire (qui sera effectuée aux entrées du marché de la Saint-Nicolas les 4 et 5 décembre).

Pour plus d'informations,
rendez-vous sur :

<http://museeaubertmaule.free.fr/>
01 30 90 61 49



visitez le site du
Musée





CULTURE

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Du côté des enfants et des ados

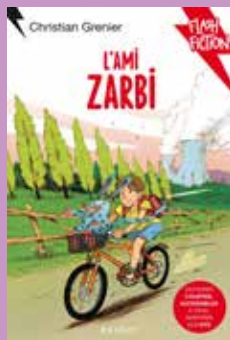
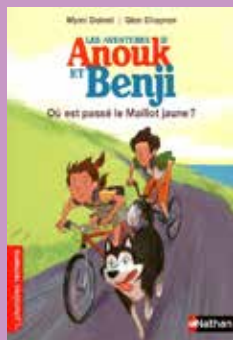


Panique dans la mythologie : "Hugo contre le minotaure" et "Hugo et la toison d'or" sont également disponibles.



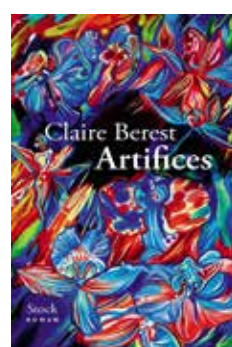
Émile et Margot : tomes 1 à 11 disponibles. De nouveaux tomes arrivent !

De nouveaux livres adaptés aux « Dys » :



Mais également : *Derrière la porte* d'Agnès LAROCHE !

Du côté des adultes



Mais également : *Mohican* de E. FOTTORINO, *Apaiser nos tempêtes* de J. HEGLAND, *S'adapter* de C. DUPOND MONOD, *La volonté* de M. DUGAIN, *Le fils de l'homme* de DEL AMO, *Double Nelson* de P. DJIAN, *Milwaukee blues* de LP. DALEMBERT, *Rien à déclarer* de R. FORD, *S'il n'en reste qu'une* de P. FRANCESCHI, *Feu* de M. POURCHET, *Au printemps des monstres* de JAENADA, *Les enfants invisibles* de G. SERENY.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :
24, rue Quincampoix - 78580 MAULE

Céline RALLON
Responsable de la bibliothèque municipale

☎ 06.63.56.18.94

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

- lundi : 14h30 à 17h00
- mercredi : 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h00
- samedi : 10h00 à 11h30 et de 14h30 à 17h00

Tarif annuel : 10 € par personne



Concert à Maule

Dimanche 30 janvier 2022 à 17h

David ENHCO QUARTET (David ENHCO à la trompette, Thomas ENHCO au piano, Florent NISSE à la contrebasse et Gautier GARRIGUE à la batterie) et le Quatuor Voce
Complexe Les Deux Scènes à Maule

Le Quatuor VOCE, composé de Sarah DAYAN (violin), Cécile ROUBIN (violin), Guillaume BECKER (alto), et Lydia SHELLEY (violoncelle).

© www.ritmy.fr

Un projet qui réunit deux esthétiques musicales que sont la musique classique et le jazz.

Ce concert est proposé par RITMY -Rencontres Intercommunales pour la Musique en Yvelines- née en 1989 de la volonté d'associations et d'écoles de musique de diffuser des concerts de qualité dans nos villages.

Aujourd'hui, grâce aux associations locales membres de RITMY, des concerts de grande qualité sont organisés à Richebourg, Méré, Neauphle-le-Château, Montfort-l'Amaury, Orgerus, Houdan et cette année à Maule avec l'ACIME.

D'ores et déjà, retenez vos places sur :
www.ritmy.fr ou au 06 60 85 88 80

D'autres concerts vous sont proposés :

Dimanche 12 décembre 2021 à 17h

Salle Edith Piaf à Richebourg
Musique du monde « Les oreilles d'Aman »

Dimanche 16 janvier 2022 à 17h

Eglise Saint-Nicolas à Neauphle-le-Château
Piano à 4 mains. Audrey Lonca-Alberto & Paolo Rigutto

Retrouvez toutes les informations sur le site :
www.ritmy.fr



David ENHCO Quartet et le Quatuor VOCE

“FAMILY TREE”



Crédit photo - Maxime de Bovillier

MAULE

Dimanche 30 Janvier à 17h00
Complexe les Deux Scènes - Salle de spectacle

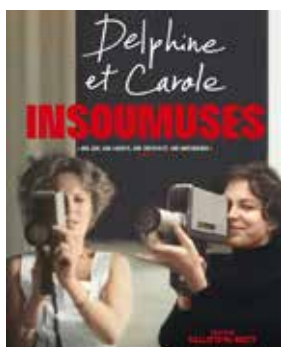
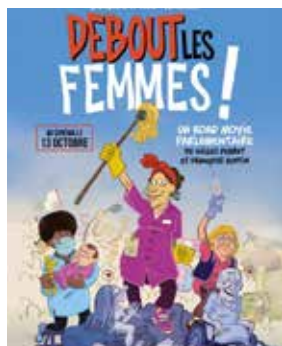
RÉSERVATION RECOMMANDÉE
www.ritmy.fr - 06 60 85 88 80



CC GALLY MAULDRE

VOTRE CINÉMA

Consultez le programme du cinéma sur les deux sites Internet :
<http://www.cinema-les2scenes.com> ou sur : www.cc-gallymauldre.fr



Samedi 20 novembre

~ À 15h30 : atelier d'initiation au cinéma documentaire (45mn + projection). Par Suzanne de Lacotte, pour les enfants à partir de 7 ans.

~ À 18h : rencontre avec la réalisatrice Marie Dumora.

Dimanche 28 novembre

~ À 16h : *Simone, le voyage du siècle* (2h20), d'Olivier Dahan, avec Elsa Zylberstein, Rebecca Marder, Élodie Bouchez. Avant-première exceptionnelle au profit de la recherche, avec le Club Rotary d'Aubergenville-Seine-Mauldre.

Cinéma intercommunal
«Les 2 Scènes»
 Place Henri Dunant
 78580 Maule
 Tél.: 01 34 75 08 98
cinema@maule.fr



Plan Climat Air Energie Territorial



Forum public

Propositions d'actions

13 décembre
Salle des Fêtes
de **MAULE**

6 ateliers
Faites votre choix !
Information et inscription :
seminaire.pcaet@cc-gallymauldre.fr

14h-15h30
Agriculture & Espaces naturels

14h-15h30
Economie locale

16h-17h30 et 18h-19h
Habitat

16h-17h30 et 18h-19h
Mobilité

19h15-20h15
Consommation & alimentation

19h15-20h15
Energies renouvelables

Notre plan climat... air... énergie...

Véhicules : vers le zéro CO2 ?

Sur notre communauté de communes Gally-Mauldre, 51 % du CO2 émis est dû aux véhicules.

Et le dernier rapport des experts du GIEC sur le dérèglement climatique est clair : nous devons réduire nos émissions de CO2 de 50 % d'ici 2030 (c'est à dire en 8 ans) si nous ne voulons pas passer notre temps à gérer les dégâts provoqués par des épisodes climatiques extrêmes de plus en plus fréquents, de plus en plus violents.

Vu la rapidité d'action prescrite, on ne peut pas se contenter de mesurette ou de verdissement d'image.

Trop de Communautés de Communes d'Ile-de-France ont accouché d'un plan climat, air, énergie territorial (PCAET) sans ambition, sans réel impact sur le problème. Aucun plan d'action concret, rien de quantifiable... Alors que chaque territoire devait se mobiliser pour affronter le fléau, les décideurs qui ont la responsabilité et la chance de pouvoir agir, restent en roue libre et font comme d'habitude.

Suite du texte écrit conjointement avec Générations Citoyennes 2020, que nous avons dû scinder en deux.

Installer une station hydrogène : comment les choses se passent-elles en pratique ?

Pour amorcer l'usage de la station, les communautés de communes décident que leurs « flottes captives », c'est à dire les véhicules de chaque commune, rouleront à l'hydrogène (on peut y adjoindre des véhicules qui polluent beaucoup, des bus, des bennes à ordures, des utilitaires d'entreprises roulant au diesel...).

On peut par exemple commencer par une station de distribution de 200 kg/jour, qui évoluera vers une capacité de 400 kg, selon les besoins. Cette solution évolutive fait qu'à l'échelle d'une communauté de communes, le coût de l'opération reste abordable.

La station est tout d'abord alimentée avec de l'hydrogène vert ou bas carbone livré. En effet, les fabricants

Pourtant l'État / la Région Ile-de-France / l'Agence Régionale Energie-Climat / l'Ademe / la Préfecture de Région... veulent « mailler l'Ile-de France de stations hydrogène » et déroulent le tapis rouge aux communes qui voudraient implanter une station. Leur but : décarboner très rapidement les mobilités, les véhicules hydrogène ne rejetant aucun CO2.

C'est une opportunité formidable pour une Communauté de Communes qui peut, grâce à cette action, élaborer un plan climat air énergie très efficace sans trop dépenser. En effet, 50 % du prix de la station hydrogène est pris en charge par l'Ademe*. Une partie du prix des véhicules également. Profitons de cette occasion pour préparer positivement l'avenir de nos enfants et de nos poumons !

NB : le règlement de la revue ne nous permet pas de signer conjointement cette tribune libre avec Mme Read. Suite de ce texte ci-dessous, dans la rubrique Liste Santé Environnement.



William Falchetto

Conseiller municipal
Pour la liste Générations Citoyennes

d'hydrogène français se lancent à toute vitesse dans la fabrication d'hydrogène vert par électrolyse (l'hydrogène gris, cracké à l'aide d'énergies fossiles ne résolvant pas le problème).

De plus, on peut fabriquer de l'hydrogène localement. Cette production à partir d'un électrolyseur local, alimenté par exemple par du solaire, permettrait aux véhicules de la CC, aux soignants, aux aides à la personne, etc. de continuer à circuler en cas de difficultés d'approvisionnement en carburants ou en électricité (la France achemine encore souvent l'électricité en aérien qui est très sensible aux vents violents).

Laissera-t-on le maillage de l'Ile-de-France en stations hydrogène se faire sans nous ?

Laissera-t-on passer cette opportunité de montrer l'exemple ? D'être leaders-référents sur le sujet ? D'agir pour le climat (et notre santé) en réduisant vraiment nos émissions de CO2 et en respirant un air plus pur ?

Une chance : notre maire est président de la communauté de communes Gally-Mauldre et vice-président à la Santé au département. Deux postes-clés... pour agir.

*selon son dernier appel à projet



Bus à hydrogène



Aline READ

Conseillère municipale
Pour la liste Santé Environnement



Ville de
Maule

Fête du Beaujolais

Samedi 20 novembre

Marché de Maule

Menu des festivités

— Découverte du millésime 2021 —

Ouverture : 9h - 13h

Les commerçants du marché et
du centre-ville vous proposent :

- des animations
- des dégustations
- des paniers garnis à gagner

Port du masque et respect des gestes barrières obligatoires

Plus d'informations : contact.mairie@maule.fr - 01 30 90 49 12/17

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé et doit être consommé avec modération



Programme du Marché de la Saint-Nicolas *

Ville de
Maule



Samedi 4 décembre - 10h-20h

10h-10h30 : concert des petits violonistes (place de la mairie)

11h30-12h15 : déambulation féerique

14h30 : chorale des enfants de Crespières (parvis de la mairie)

15h30-16h15 : conte de la Saint-Nicolas (bibliothèque municipale)

16h15-16h30 : chocolats chauds offerts aux enfants (cour du prieuré - espace culturel Marcel Tréboit)

15h-15h45 : déambulation féerique

17h30-17h45 : chorale de Thoiry (parvis de la mairie)

18h-19h : concert de l'école de musique avec le S'Maule Band (église)

19h-19h30 : spectacle «féérie» de la Compagnie Luminescence (cour du prieuré espace culturel Marcel Tréboit)

Dimanche 5 décembre - 11h-18h

11h-11h45 : déambulation des lutins

12h-13h et 14h-15h : fanfare de Noël

15h-15h45 : déambulation des lutins

16h-17h : fanfare de Noël

17h-17h30 : chorale Melow (cour du prieuré - espace culturel Marcel Tréboit)

17h30-18h : spectacle «cirque et feu» de la Compagnie Luminescence (parvis de la mairie)

Et tout au long du week-end

Promenades en calèche

Visites du Saint-Nicolas et de ses ânes

Démonstrations de dentelles aux fuseaux et tissage (musée)

*ce programme peut être amené à évoluer



INFORMATIONS PRATIQUES

VOTRE MAIRIE



Ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h.

Samedi de 9h à 12h

☎ 01 30 90 49 00

Fax. 01 30 90 96 48

www.maule.fr

contact.mairie@maule.fr

Les services de la mairie

Affaires générales	☎	01 30 90 49 18
Urbanisme	☎	01 30 90 49 09
Scolaire	☎	01 30 90 49 11
Guichet unique	☎	01 30 90 49 03
Communication	☎	01 30 90 49 12
	☎	01 30 90 49 17
Services Techniques	☎	01 30 90 49 06
	☎	01 30 90 41 64

C.C.A.S

(Centre communal d'action sociale)

Ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h.

Permanence téléphonique les après-midi.

☎ 01 82 86 01 71

ccas@maule.fr

CRÈCHE FAMILIALE

Accueil et renseignements à la Maison Pierre

PECKER tous les jours

de 9h à 12h et de 14h à 17h

☎ 01 82 86 01 73

creche@maule.fr

PERMANENCES

Le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous.

Secrétariat du Maire : ☎ 01 30 90 41 63

Adjoints de permanence le samedi matin
(sur RDV) de 9h à 12h30

À NOTER

MATINÉE DE BROYAGE DES DÉCHETS VERTS



HORAIRES DES MESSES

NOVEMBRE		Samedi soir 18h00		Dimanche 10h30	18h00
Tous les Saints	1 ^{er} /11			Maule 10h30	
D. ORD 32	6/11	Aulnay/Mauldre	7/11	Maule	Beynes
D. ORD 33	13/11	Les Alluets le Roi	14/11	Maule	Beynes
Christ Roi	20/11	Bazemont	21/11	Maule	Beynes
1 ^{er} D AVENT	27/11	Montainville	28/11	Maule	Beynes
DECEMBRE		Samedi soir 18h00		Dimanche 10h30	18h00
2 ^{ème} D Avent	4/12	Mareil/Mauldre	5/12	Maule	Beynes
3 ^{ème} D Avent	11/12	Herbeville	12/12	Maule	Beynes
4 ^{ème} D Avent	18/12	Thiverval	19/12	Maule	Beynes
	24/12		24/12	Maule	Beynes
Nativité du Seigneur	25/12			Maule Beynes	
	26/12			Maule	Beynes



Marché

de la

Saint Nicolas



4 et 5 décembre 2021 - Dès 10h

Place de la Mairie

MAULE

www.maule.fr 

contact.mairie@maule.fr

01 30 90 49 12/17

marché
des artisans

promenades
en calèche

contes
pour enfants

Spectacles
en plein air

Passé sanitaire et port du masque
obligatoires

